



MAIRIE
de
GROSMAGNY
90200

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion du Conseil Municipal du 13 Juillet

I – Travaux magasin

De nouveaux travaux supplémentaires sont acceptés par le conseil municipal.

II – Magasin : Tarif de location

Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer que devra acquitter le gérant du magasin.

- 1 000€ par mois, bail d'une durée de 9 ans
- Gratuité pendant les 3 premiers mois d'exploitation
- Loyer réduit de 50% soit 500 € par mois entre le 4ème et le 6ème mois d'exploitation

III – Travaux de reboisement

Concernant le programme de plantations, l'appel d'offre effectué en 2022 s'était avéré infructueux. Un nouvel appel d'offre a été réalisé courant Mai. Après analyse des offres, deux entreprises ont été retenues.

Lot 1 : préparation des sols : entreprise KRETZ SAS pour un montant de 8 765.35 € HT

Lot 2 : fourniture et mise en place des plants : Groupement d'entreprises de reboisement WADEL SARL et pépinière WADEL – WININGER SCA pour un montant de 23 600.25 € HT

Le conseil municipal décide de valider ces offres et de passer commande.

Réunion du Conseil Municipal du 20 Juin

I – Travaux magasin

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en compte de devis de travaux supplémentaires.

II - Médecine Professionnelle

Le centre de gestion du Territoire de Belfort propose une modification de la convention relative à l'adhésion de la commune au service de la médecine professionnelle et préventive.

Après étude de la proposition, le conseil municipal émet un avis favorable à la signature de l'avenant.

III - Concession de passage en forêt

M. RADEFF est propriétaire d'une parcelle forestière. Pour y accéder, il souhaite traverser une partie de la forêt communale.

Le conseil Municipal autorise M RADEFF à traverser la parcelle communale moyennant une redevance annuelle de 76€

IV- Questions diverses

Un point est fait sur l'état d'avancement du dossier du gymnase du collège de Giromagny

V- ONF : devis assistance

Le devis d'assistance bois façonné pour l'exercice 2023-2024 s'élève à 1735€ HT.

Le devis est accepté.

VI- Devis façonnage exercice 2023-2024

L'entreprise de travaux PIOT Sylvain nous a fait parvenir son devis pour l'exploitation de la forêt exercice 2023-2024. Le montant du devis de 23890 € HT est accepté.

VII- Demande de subvention

Le conseil municipal donne son accord afin de valider la demande de subvention auprès du conseil départemental relative à la construction de l'appartement au-dessus du restaurant. Montant de la subvention escomptée : 80 000 €.

VIII- PLUI

Le conseil municipal fait plusieurs remarques concernant le projet de règlement du futur PLUI. Ces remarques seront transmises à la CCVS.

Et encore.....

Trois réunions publiques concernant l'élaboration et l'avancement du PLU sont programmés dans les prochaines semaines.

- Le Mardi 12 Septembre 2023 à 19h à l'EISCAE à Etueffont.
- Le lundi 18 Septembre 2023 à 19h à l'espace de la tuilerie à Giromagny.
- Le Jeudi 21 Septembre 2023 à 19h à la salle communale de Lachapelle sous Rougemont.